

INFOS Hebdo

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERVIN

MONDE

Syrie : fragile trêve. Elle est censée entrer en vigueur à l'occasion de la fête musulmane de l'Aïd el Adha. Obtenu par le médiateur international Lakhdar BRAHIMI, ce cessez-le-feu paraît toutefois bien fragile avant même son instauration. Il doit durer jusqu'à ce lundi. L'armée de Bachar al ASSAD se réserve le droit de répliquer à d'éventuelles actions de « *groupes terroristes armés* ». Les insurgés refusent pour leur part de laisser l'armée renforcer ses positions à l'occasion de cette trêve et ils exigent la libération de prisonniers.

Législatives israéliennes : NETANYAHU durcit le ton. Le Premier ministre a annoncé qu'il ferait liste commune avec Avigdor LIEBERMAN, dirigeant d'extrême droite, aux législatives du 22 janvier. Le Likoud, parti du Premier ministre, présentera une liste commune avec Israël Beiteinou, la formation nationaliste, mais sans toutefois fusionner. « *Israël a besoin d'unifier ses forces pour gouverner et faire face aux défis sécuritaires et économiques* » a-t-il expliqué. Avigdor LIEBERMAN s'est satisfait de « *contribuer à la stabilité du prochain gouvernement. C'est une affaire de responsabilité. De facto, nous avons d'ores et déjà ainsi instauré un changement du système politique, qui assurera la stabilité* » du pouvoir.

NETANYAHU en France. À l'invitation de l'Élysée. Il rencontrera le Président François HOLLANDE pour la 1^{ère} fois depuis l'arrivée au pouvoir de ce dernier. Le Premier ministre israélien participera aussi à une cérémonie commémorative à l'école juive de Toulouse, où trois enfants et un enseignant franco-israéliens ont été tués en mars dernier. François HOLLANDE a affirmé la « *nécessité de trouver une solution diplomatique* » sur la question du nucléaire iranien.

Mali. L'Union africaine a approuvé une feuille de route qui prévoit la tenue d'élections d'ici avril 2013 au Mali, que l'organisation a réadmis en son sein. Quant aux plans d'une intervention militaire africaine contre les islamistes qui contrôlent le nord du pays, ils seront prêts d'ici quelques semaines, dans le délai fixé par le Conseil de sécurité de l'Onu, a précisé la présidente du Conseil de paix et de sécurité de l'UA, Nkosazana DLAMINI-ZUMA. La résolution 2071 du Conseil de sécurité demande aux organisations régionales africaines et à l'Onu de présenter dans les 45 jours des « *recommandations détaillées et applicables* ».

Liban. Les obsèques du chef de la Sécurité libanaise ont donné lieu à une manifestation violente contre le Premier ministre, Najib MIKATI, accusé par ses opposants de « *couvrir ce crime* ». L'ancien Premier ministre Saad HARIRI, qui vit hors du Liban, a lancé un appel au calme.

Opposition russe. Une élection par Internet a eu lieu pour élire 45 membres du Comité de coordination de l'opposition. Le but était de relancer la mobilisation qui s'est essouffée depuis le retour en mai au Kremlin de Vladimir POUTINE. 81.801 personnes ont participé. Le scrutin a néanmoins été piraté, ce qui a entraîné le blocage du site de vote pendant toute une journée.

Haute trahison. Le Parlement russe a voté en dernière lecture une loi qui élargit la définition de ce crime, qui consiste désormais à fournir des consultations ou une aide financière à, par exemple, des organisations internationales, si ces dernières sont impliquées dans des « *activités dirigées contre la sécurité de la Russie* ».

Kosovo. Manifestations violentes de plusieurs centaines de Kosovars albanais qui se sont heurtés à la police. Ils s'opposaient à la « *normalisation* » des relations entre le Kosovo et la Serbie, à l'appel du mouvement Autodétermination.

Mouvement de contestation au Koweït. L'opposition s'est déclarée déterminée, malgré la répression violente de la plus grande manifestation de l'histoire du pays. Les opposants ne remettent pas en cause le règne de la dynastie des Al SABAH.

Chine. Nouveau chef à la tête des forces aériennes et plusieurs nominations à des postes clé de l'état-major militaire chinois, quelques jours avant une transition importante à la direction du Parti communiste au pouvoir. Ces nominations interviennent dans un contexte de récentes tensions dans l'ouest du Pacifique, où Pékin affirme de plus en plus ses ambitions, notamment autour d'archipels disputés avec le Japon, le Vietnam et les Philippines.

EUROPE

Économies à la chypriote. La présidence, assurée ce semestre par Chypre, doit soumettre un contre-projet chiffré de budget européen pour 2014/2020. Objectif : la réduction d'au moins 40 milliards d'euros des demandes de la Commission européenne. L'exécutif européen avait proposé un budget en hausse de 5% par rapport à la période 2007/2013. Rejet de 7 pays (Royaume-Uni, France, Allemagne, Pays-Bas, Finlande, Suède et Autriche), tous contributeurs nets. Rappelons que le budget européen est financé à 80% par les contributions nationales.

Strasbourg for ever. « *Pour nous, cette décision est intangible et non négociable* ». Déclarations du ministre chargé des Affaires européennes, Bernard CAZENEUVE. Dans une résolution, 74% des eurodéputés présents ont demandé au Conseil européen d'« *élaborer une feuille de route en vue d'un siège unique* » à Bruxelles. Seuls les élus français et allemands du PPE (droite) et les élus français du groupe socialiste (PSE) ont voté contre.

AFRIQUE, AMÉRIQUES & ASIE

A voté. Barack OBAMA a déposé son bulletin de vote dans son fief de Chicago, 12 jours avant la date officielle de l'élection présidentielle et les législatives américaines. Le président américain conclut par l'Ohio un marathon des États-clé où il espère barrer la voie à Mitt ROMNEY. Lors du dernier débat qui a opposé cette semaine les deux candidats, le président sortant s'est montré à l'aise sur les questions de politique étrangère. Mitt ROMNEY, lui, a cherché à affirmer sa crédibilité sur ces sujets.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

La réforme du système d'attribution des bourses scolaires est toujours à l'étude. Voici un point sur l'état des discussions à l'issue de la deuxième Commission nationale des Bourses. Il s'agit de définir le « quotient familial » dont le montant permettra de dire si la famille a droit à une bourse et d'en calculer le montant.

Pour définir le quotient familial, on calculera le revenu net disponible, en déduisant du revenu brut de la famille uniquement : les impôts, les charges sociales obligatoires (y compris les cotisations à la CFE) et les frais de scolarité. Les frais afférant au logement ne seront pas pris en compte.

La composition familiale donnera un nombre de parts. Par exemple, un couple avec un enfant aura 2,5 parts ; un parent seul avec un enfant aura 2 parts. Le montant de la part des enfants au-delà du 1^{er} reste à définir.

Le quotient familial sera pondéré par un indice du coût de la vie dans chaque pays.

Les familles bénéficiaires d'une bourse inférieure à 100% verront leur pourcentage amputé de 1 à 2% pour contribuer à l'effort national.

Ce nouveau mode de calcul va entraîner une baisse de montant des bourses pour un nombre important de familles. La baisse ne pourra pas dépasser 30%.

Élections législatives en Italie. Silvio BERLUSCONI ne mènera pas son parti de centre droit, le Peuple de la liberté (PDL), au printemps prochain. « *J'ai encore de bons muscles et toute ma tête mais mon rôle sera de donner des conseils* ». Dans un sondage publié le mois dernier, sa cote de popularité est tombée à 18.

Fraude fiscale. La lutte contre la fraude fiscale en Espagne a permis au fisc de récupérer 8,5 milliards depuis le début de l'année, soit 18% de plus que sur la même période en 2011. Hausse de 18%, soit 1,3 milliard, à la somme collectée sur la même période en 2011, selon le ministère du Budget espagnol.

Allemagne : inégalités de revenus. En baisse entre 2005 et 2010, es plus pauvres bénéficient davantage de hausses de salaires, selon l'étude d'un institut allemand. 700.000 personnes de plus bénéficient de revenus. L'économiste relève cependant que la conjoncture s'est obscurcie depuis. En 2010, 14% des personnes vivaient avec au maximum 60% du revenu moyen, soit 990 euros.

Un patrimoine mobilier et/ou immobilier dont le mode de calcul et le montant restent à définir, pourra d'office exclure la famille du dispositif des bourses.

De nombreux autres points restent en discussion pour la prochaine réunion de la Commission nationale des Bourses, le 29 octobre.

Dynamiser les relations économiques et commerciales. Lors de la Conférence des Ambassadeurs qui s'est tenue en août dernier, Laurent FABIUS, Ministre des Affaires étrangères, avait souhaité la nomination de personnalités de stature internationale, pour accompagner la diplomatie française auprès de quelques pays.

Louis SCHWEITZER a été chargé d'une mission au Japon. **Martine AUBRY** a été chargée d'une mission en Chine. **Pierre SELLAL** a été chargé d'une mission aux Émirats arabes unis. **Jean-Pierre RAFFARIN** a été chargé d'une mission en Algérie. Laurent FABIUS vient de nommer **Jean-Pierre CHEVÈNEMENT**, représentant spécial pour la Russie dans le cadre de la diplomatie économique du Quai d'Orsay. **Philippe FAURE** a été nommé représentant spécial pour le Mexique.

POLITIQUE INTÉRIEURE

Compétitivité : le pacte. François HOLLANDE a confirmé que l'une des mesures phares que devrait préconiser l'ancien président exécutif d'EADS, Louis GALLOIS, dans son rapport, un transfert des charges sociales des entreprises vers la fiscalité, serait bien mise en œuvre, mais pas brutalement. La réforme serait menée en ménageant des contribuables « *déjà largement sollicités* ». Le risque serait qu'un transfert massif des charges sociales sur la CSG ou sur la TVA, n'affecte une demande intérieure déjà atone. Récusant le terme de « *choc* », il a évoqué un « *pacte de compétitivité* » sous la forme d'un ensemble de réformes qui seront engagées tout au long du quinquennat. Cette mise au point du chef de l'État intervient après une série de « *fuites* » sur le rapport, lesquelles ont été plus ou moins démenties, entretenant le flou sur la volonté de réforme du gouvernement.

Comme promis. François HOLLANDE tiendra à la mi-novembre la 1^{ère} conférence de presse de son quinquennat, conformément à la promesse de campagne de se plier à cet exercice tous les 6 mois durant son mandat, pour en rendre compte. La conférence ne devrait pas avoir lieu à l'Élysée, « *pour que chacun se sente chez soi* ».

REBSAMEN « pas responsable ». Au lendemain de la censure par le Conseil constitutionnel de la loi sur le logement social, pour un problème de non respect de la procédure parlementaire, le président du groupe socialiste au Sénat, François REBSAMEN, a demandé au gouvernement de « *laisser aux parlementaires le temps de travailler* ». Cédant aux arguments du gouvernement sur l'urgence sociale à examiner le texte, le Président du Sénat et les sénateurs ont accepté des délais trop courts, selon l'élu. « *Finalement, au lieu de gagner du temps, on en a perdu.* » L'ancien président du Sénat, Gérard LARCHER, a demandé « *solennellement* » au gouvernement que le nouveau texte fasse l'objet de deux lectures par chambre.

Droit de vote des étrangers : l'appel à l'UDI. Cécile DUFLOT, ministre du Logement, demande aux parlementaires de la formation de Jean-Louis BORLOO d'avoir « *le courage* » d'approuver la loi, alors que la gauche n'est pas certaine d'avoir la majorité des 3/5^{èmes} nécessaires. « *Je connais les convictions de Chantal JOUANNO par exemple* », ajoute-t-elle. L'ancienne ministre a annoncé son adhésion au nouveau parti de centre droit.

ROYAL à l'étranger ? L'ancienne candidate socialiste à la présidentielle qui n'a pas été élue à l'Assemblée nationale, a évoqué un « *contrat tacite* » qu'elle aurait avec le Président de la République, pour « *rentrer à un moment* », « *dans le dispositif* ». Si une entrée au gouvernement paraît peu probable, une « *mission* » à l'étranger est envisageable. « *Il faut trouver la bonne solution sans précipitation* ».

FILLON / COPÉ : le débat. Pas de vainqueur évident pour cet exercice où chacun devait pouvoir marquer sa différence en évitant l'affrontement. Adoptant des accents de l'ancien président, Jean-François COPÉ s'est présenté comme le « *premier des militants* » et « *des opposants* » avec « *un seul message, qui est celui de l'appel à la résistance* » face à la « *véritable opération d'abaissement* » de la France menée selon lui par François HOLLANDE. François FILLON, qui a développé le thème du rassemblement, s'est attaché à contrer l'argument selon lequel il incarnerait une « *droite molle* », le jugeant « *agaçant* » et « *inexact* ». « *Je suis de droite, mes valeurs sont de droite* », a-t-il dit, repoussant l'appellation de « *centriste* », « *très très éloigné de mon tempérament* ».

« *Il ne demande pas qu'on repousse l'annonce, il demande qu'on repousse le plan social, ça ne revient pas du tout au même* ». Explications de François FILLON à propos de la demande qu'aurait faite Nicolas SARKOZY au patron de Peugeot. « *C'est un choix politique de dire à l'industrie automobile « Je n'accepte pas que vous licenciez et je vais vous aider »* ».

Pour la porte-parole du gouvernement, Najat VALLAUD-BELKACEM, ça démontre la façon de gouverner du précédent président, qui était « *dans un cynisme absolu, la recherche de l'intérêt électoraliste pur et à court terme* ». « *On a creusé les difficultés de l'entreprise parce que par définition, plus vous retarder le plan social, plus cette crise s'approfondit* », a déploré Najat VALLAUD-BELKACEM.

FILLON fait une place aux Français de l'étranger sur son site de campagne. La vidéo : <http://www.francoisfillon.org/site-officiel/videos/> Le comité de soutien : <http://www.francoisfillon.org/site-officiel/francais-de-letranger-comite-de-soutien-a-francois-fillon/2033/>

L'alliance à 680.000 euros. C'est celle que Christine BOUTIN, présidente du Parti chrétien démocrate, ancienne ministre, dit avoir passé avec Nicolas SARKOZY. En échange de l'équivalent du montant des frais de campagne versés aux candidats du 1^{er} tour de la présidentielle qui n'ont pas obtenu 5% des suffrages, l'ancienne ministre avait accepté de retirer sa candidature. L'ancienne ministre du logement espère que l'UMP va lui verser au total 800.000 euros. Elle a assuré avoir déjà « *touché trois chèques* » de 60.000 euros chacun et a précisé avoir déjà perçu 500.000 euros de l'UMP en juin dernier. Le trésorier de l'UMP, Dominique DORD, s'est dit « *surpris* » et choqué par le montant de la somme restant à payer.

GUÉANT toujours pas élu. Le Conseil constitutionnel a rejeté la requête en contestation de l'élection de Thierry SOLERE à l'Assemblée nationale. Il avait battu l'ancien ministre de 334 voix.

PARLEMENT

Assemblée nationale

Budget 2013. L'ensemble des modifications faites par les députés a pour conséquence d'améliorer la prévision du solde budgétaire de la France en 2013 de 358 millions d'euros (à -61,277 milliards) par rapport à la version gouvernementale. Pierre MOSCOVICI s'est félicité des concessions sur la taxation des plus-values de cessions d'entreprises, qu'il a qualifiées « *d'avancées* ». Bruno LE ROUX, Président du Groupe PS, s'est lui félicité d'un débat budgétaire « *exemplaire du changement* ». Le groupe écologiste a salué « *les avancées sociales* » mais ne veut « *pas cacher son inquiétude sur les faibles avancées du chantier de la fiscalité verte* ».

L'UMP monte au créneau. Le président de la commission des Finances de l'Assemblée, Gilles CARREZ, et l'ancien ministre Laurent WAUQUIEZ, ont critiqué les projets fiscaux du gouvernement, dénonçant un « *choc fiscal* » qui toucherait les classes moyennes. Selon le calcul des députés, sur un effort demandé aux ménages de 15,8 milliards (sur les différents textes budgétaires), 10,25 milliards auront été prélevés sur les classes moyennes, contre 5,5 milliards pour les « *riches* ».

Quelques lettres sur ces chiffres : Les élus ont considéré comme étant riches les personnes soumises à l'ISF et à la tranche d'imposition de 45%. Cela exclut les hauts revenus sans patrimoine et les hauts patrimoines sans hauts revenus. Il n'y aurait ainsi en France que 100.000 riches. Ils ont estimé que font partie de la classe moyenne tous les non-riches, qui sont touchés par les hausses d'impôts. Ils incluent enfin dans leur chiffrage des mesures touchant la classe moyenne, que paieront les riches. « *Il va nous falloir affiner notre rapport* », a convenu M. CARREZ.

Les enseignements du rapport. Le plus inquiétant, selon les élus, est l'absence de marge de manœuvre fiscale du gouvernement alors que beaucoup d'efforts budgétaires restent à faire. Pour le président de la commission des Finances, taxer davantage la classe moyenne serait « *prendre un risque gravissime sur le pouvoir d'achat* ». Il dit redouter une hausse de l'exil fiscal.

ÉCONOMIE & DÉFENSE

La FED sort de sa réserve. La Réserve fédérale américaine a confirmé son engagement à soutenir l'économie des États-Unis jusqu'à ce que la situation du marché du travail s'améliore significativement tout en constatant un mieux dans certains secteurs d'activité. Elle a également réaffirmé son intention de garder ses taux d'intérêt à un niveau proche de zéro jusqu'à la mi-2015, tout en s'engageant à maintenir ses mesures de soutien même en cas d'accélération de la reprise.

En savoir plus sur l'exil fiscal. Le président de la Commission des Finances veut mettre au point, si possible avec le gouvernement et les services de Bercy, un « *questionnaire* » destiné à « *mieux mesurer la question absolument taboue des départs* ». Plusieurs indicateurs seraient utilisés : les redevables de l'ISF quittant la France, le nombre de personnes payant la taxe d'expatriation, la liste des nouvelles demandes d'inscriptions d'enfants dans les écoles Françaises à l'étranger, la hausse de la population française dans certains pays (Belgique, Royaume-Uni, Suisse, Luxembourg, Sud-Est asiatique, notamment).

Sénat

Solidarité des non salariés et des retraités.

Adoption d'une proposition de loi du sénateur Gérard ROCHE, qui vise à leur étendre la journée de solidarité pour qu'ils contribuent au financement de l'allocation personnalisée d'autonomie, largement assuré par les départements. 178 voix pour, 166 contre. Les socialistes, majoritaires à l'Assemblée nationale, devraient la repousser.

Enterrement de la loi « CIOTTI » contre l'absentéisme scolaire.

La loi très contestée, qui prévoyait la suppression des allocations familiales, est jugée « *inefficace* » par la ministre chargée de la réussite scolaire. Le Sénat a adopté une proposition de loi visant à la supprimer. Les chiffres avancés par George PAU-LANGEVIN : alors qu'il y aurait 300.000 collégiens et lycéens concernés, 619 suppressions d'allocations seulement ont été effectuées en 2011-2012... et 142 seulement ont été rétablies.

Union Interparlementaire.

127^e assemblée de l'organisation mondiale des parlements. Plus de 700 parlementaires de quelque 160 pays sont réunis à Québec. L'UIP a adopté une résolution sur le point d'urgence consacre à la situation au Mali. Le texte appuie fermement la résolution du Conseil de sécurité 2071 du 12 octobre initiée par la France. Robert del PICCHIA a été réélu Président du groupe des 12 + (groupe géopolitique des 48 pays occidentaux).

Les négos démarrent. La direction PSA Peugeot Citroën et les syndicats engagent les négociations sur le volet social du plan de restructuration. Une réunion tripartite est prévue en décembre, selon le ministre du Redressement productif, Arnaud MONTEBOURG. Le gouvernement a demandé le reformatage du plan social au président de l'entreprise qui tout en réaffirmant le caractère « *nécessaire* » de la restructuration, a annoncé vouloir réduire « *l'impact social de ce plan* ».

SANTÉ & SOCIÉTÉ

Dépassements d'honoraires : l'accord. L'assurance maladie, les complémentaires de santé et 3 syndicats de médecins ont officiellement signé l'accord sur les dépassements d'honoraires conclu en début de semaine, sous la pression du gouvernement. Le « *contrat d'accès aux soins* », concerne les médecins qui fixent librement leurs honoraires, ceux du secteur 2, et pratiquent donc des dépassements. Ils s'engagent à ne pas augmenter leurs tarifs et à limiter leur taux moyen de dépassements. Cet accord doit néanmoins être ratifié par au moins 8.300 médecins.

Toyota doit retourner en ville. Terminé les publicités mettant en scène des 4x4 en pleine nature. Le juge des référés de Nanterre a condamné l'automobiliste à supprimer dans un délai d'un mois les publicités qui représentent des véhicules stationnés ou circulant en milieu naturel. En effet, il est interdit en France de rouler en pleine nature, sur des voies qui ne sont pas carrossables.

Comité interministériel des droits des femmes : le site Internet. Pour « proposer, dialoguer, échanger... » <http://comite-femmes.gouv.fr/>

CULTURE, NOUVELLES TECHNOLOGIES & SPORTS

Les éditeurs européens versus Google. L'Italie a rejoint la France pour soutenir le projet allemand de « *taxe Google* ». Il s'agirait de faire payer le moteur de recherche qui reprend le titre, une photo et les premiers caractères des articles dans son service « *Google News* ». Ils veulent créer un « *droit voisin* », proche du droit d'auteur, qui serait versé en échange d'une indexation sur le portail d'actualité. En France, Aurélie FILIPPETTI s'est déclarée plutôt favorable au projet. Google a menacé de cesser le référencement des sites français. Réponse de la ministre de la Culture : « *ce n'est pas avec des menaces qu'on traite avec un gouvernement* ».

7 petits tours et puis s'en va. Les sept victoires du Tour de France ont été retirées à Lance ARMSTRONG de 1999 à 2005. Elles pourraient ne pas être réattribuées, si telle est la décision de la Fédération internationale de cyclisme, qui doit trancher ce vendredi. Le problème est que la majorité des dauphins d'ARMSTRONG, les Allemands Jan ULLRICH et Andreas KLÖDEN ou l'Italien Ivan BASSO, ont été impliqués dans des affaires de dopage sanguin..

CONSEIL DES MINISTRES

Projets de loi. Accords fiscaux avec Aruba (échange de renseignements) et Oman (échange de renseignements et lutte contre la double imposition).

Décret relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. **Communications :** Déplacement du Premier ministre à Singapour et aux Philippines. Il était accompagné de la ministre du commerce extérieur et de la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée des Français de l'étranger, ainsi que d'une délégation composée de parlementaires et de chefs d'entreprise. / Point d'avancement des chantiers de la grande conférence sociale. / Le Conseil européen des 18 et 19 octobre 2012. / La mise en œuvre du Pacte européen pour la croissance et l'emploi. / Les négociations sur les dépassements d'honoraires.

CARNET – NOMINATIONS

Michel FLESH, jusqu'alors ambassadeur en Guinée-Bissau, ambassadeur au Rwanda.

Maryse DAVIET, responsable du pôle religions à la direction de la prospective du Quai d'Orsay, serait nommée ambassadeur au Kosovo.

Jérôme BONNAFONT, ambassadeur à Madrid (confirmation).

Bernard FARO, ancien premier conseiller à Port-Vila, consul général adjoint à New York.

Nicolas BOUILLANE de LACOSTE, jusqu'alors premier conseiller à Prague, premier conseiller à Moscou.

Emmanuel PINEDA, premier conseiller à Santiago.

Dominique CAUSSE, chef du service économique à Rangoon.

Christophe PARISOT rejoint le cabinet Catherine ASHTON.

Franck MELLOUL, président-directeur général d'une future chaîne internationale multilingue israélienne.

L'ancien ministre **Jean-Louis BORLOO**, président du groupe UDI à l'Assemblée nationale, président du Parti radical, élu président de l'Union des démocrates et indépendants (UDI).

L'ancien ministre **Jean ARTHUIS**, sénateur, sera vice-président de l'UDI, chargé des questions européennes.

Enfin, le groupe Union centriste et républicains (UCR) du Sénat, devient Union des démocrates et indépendant-Union centriste (UDI-UC).

INFOS Hebdo, tous droits réservés.

Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN.

Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication.

Cabinet parlementaire – tél : + 33 1 42 34 26 87
r.delpicchia@senat.fr